

**Note relative à l'attribution de fournitures scolaires  
rentrée 2022**

Madame, Monsieur

Les actuels élèves de 6ème 5ème et 4ème, attributaires de la bourse nationale lors de leur scolarité 2021/2022 au collège Claude Lévi Strauss, peuvent bénéficier d'un pack de fournitures scolaires pour la rentrée 2022.

Les packs qui seront remis comportent toute la papeterie et les petites fournitures demandées par les enseignants. Reste à la charge des familles, le cartable, la trousse, l'agenda, le casque, la clé USB et pour les futurs élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> la calculatrice.

Cette attribution n'est pas automatique :

- La demande est à formuler via le coupon réponse distribué en classe, à retourner impérativement avant le 24/06/2022 exclusivement à la loge d'accueil ou au service intendance. Un accusé de réception de la demande pourra vous être produit sur demande.
- Les bénéficiaires devront impérativement récupérer le pack fourniture le vendredi 26 août ou le lundi 29 août de 13h00 à 18h00. En cas d'empêchement du responsable légal ou de l'élève, il est possible de mandater une tierce personne majeure pour le retrait, en lui donnant procuration signée et en prévenant préalablement l'établissement de son identité. Les fournitures remises sont assez lourdes et volumineuses. Il est donc vivement conseillé de prévoir un cabas.

Pour rappel, les élèves non boursiers peuvent formuler une demande d'attribution de pack fourniture en retirant à l'intendance un dossier de demande financière et en le restituant complet pour le 24/06/2022.

Nous espérons que les familles éligibles à cette mesure seront nombreuses à profiter de ce dispositif exceptionnel, reconduit pour la rentrée 2022.

Cordialement,

La Principale

Mme Meddah

(Coupon réponse à retourner impérativement avant le 24/06/2022, à la loge ou au service intendance)

----- ✂ -----

Je soussigné Madame / Monsieur .....

responsable de l'élève .....

actuellement en classe de.....

- en tant que bénéficiaire de la bourse nationale, je sollicite l'attribution des packs fournitures « petit matériel » et « papeterie » pour la rentrée 2022.
- J'ai pris note que le respect des dates de retrait du matériel est impératif.

Date : ...../...../.....

Signature :